

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à:

- Monsieur le Chef de brigade de gendarmerie de Les Monts d'Aunay,
- Monsieur de Directeur de l'ARD
- Monsieur VAL -Kéolis (BUS VERTS
- Le Responsable des Services Techniques,
- La Directrice Générale des Services,
- Le service de valorisation, collecte et recyclables,
- Le service voirie de Pré-Bocage,
- Le Responsable des Voyages de l'Odon,
- Le Chef du centre de secours de Les Monts d'Aunay,
- L'entreprise ROSALIE

Fait à Les Monts d'Aunay, le 1er juin 2023

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON

sb



[Handwritten signature in blue ink]

Le Maire délégué, Nicolas BARAY